

générale entre la part de Karl-le-Chaue et celle de l'empereur Lothaire (1), son frère aîné.

Cependant, comme les provinces ecclésiastiques de Lyon, de Vienne, de Valence, d'Avignon, de Viviers et d'Usez s'étendaient sur l'une et l'autre rive de ces fleuves, et que même quelques-unes de ces villes, Lyon entr'autres, prolongeaient déjà leurs faubourgs d'un bord à l'autre, ces diocèses furent compris en entier dans les états échus à l'empereur (2).

Lothaire n'avait point attendu la conclusion du partage de Verdun, pour se mettre en possession du Lyonnais. Se trouvant forcé par les désastres de la guerre de fuir d'Aix-la-Chapelle, il se retira à Lyon, accompagné de sa famille, au mois de juin 842 (3) et chercha à y rassembler ses partisans dispersés. Vers la fin de la même année, il chargea le comte Mathfrid de l'intendance provisoire du Lyonnais, à titre de ministériel, *ministerialis* (4). Mais bientôt après, le célèbre comte Gerhard, dit de Roussillon, ayant passé du service de Karl-le-Chaue (5) à celui de Lothaire, ce dernier l'investit du gouvernement amovible des comtés de Lyon et de Vienne, et le créa en outre Marchion (*Marchio*) des marches ou frontières de France et d'Aquitaine; dignité qui lui donnait une autorité militaire supérieure à tous les comtes voisins, depuis les Alpes et le Jura, jusqu'aux montagnes de l'Auvergne (6).

(1) Ann. Bert. apud Bouquet, l. c. VII, 67.

(2) Voy. le partage des Etats de Lothaire-le-Jeune, entre Karl-le-Chaue et Louis-le-Germanique, du 8 août 870 (apud Baluz. Capit. II, 222. Bouquet, l. c. VII, 409).

(3) Bouquet, l. c. VII, 61, — 54, — 50.

(4) Dipl. de Lothaire I, empereur (apud Bouquet, VIII, 579. N° 20), du 15 décembre 845.

(5) Voyez Lettre de Wenillon, archevêque de Sens, et du comte Gerhard (de Roussillon, suivant Bouquet) à Amulon, archevêque de Lyon. (Bouquet, l. c. VII, 486. ann. 844).

(6) « Gerardus illustris comes atque Marchio. in comitatu Lugdunensi. » (Voy. Dipl. de Lothaire I, en faveur de Remi, archevêque de Lyon, apud Bouquet, VIII, 539. n° 25, sans date). Voyez aussi l'*Art de vérifier les dates*, II, 435, où se trouve en abrégé l'histoire du comte Gerhard.